

Transports, garde d'enfants, logement...

les attentes des professionnels de santé

Juin 2023

La démarche

Donner la parole aux professionnels hospitaliers (*via* des enquêtes, des échanges, un recensement des besoins...) sur les problématiques du quotidien :

- L'installation dans le territoire et **le logement**,
- Les solutions de **garde d'enfants**,
- **Les transports**,
- ...Et tout autre élément relatif à la qualité de vie au travail.

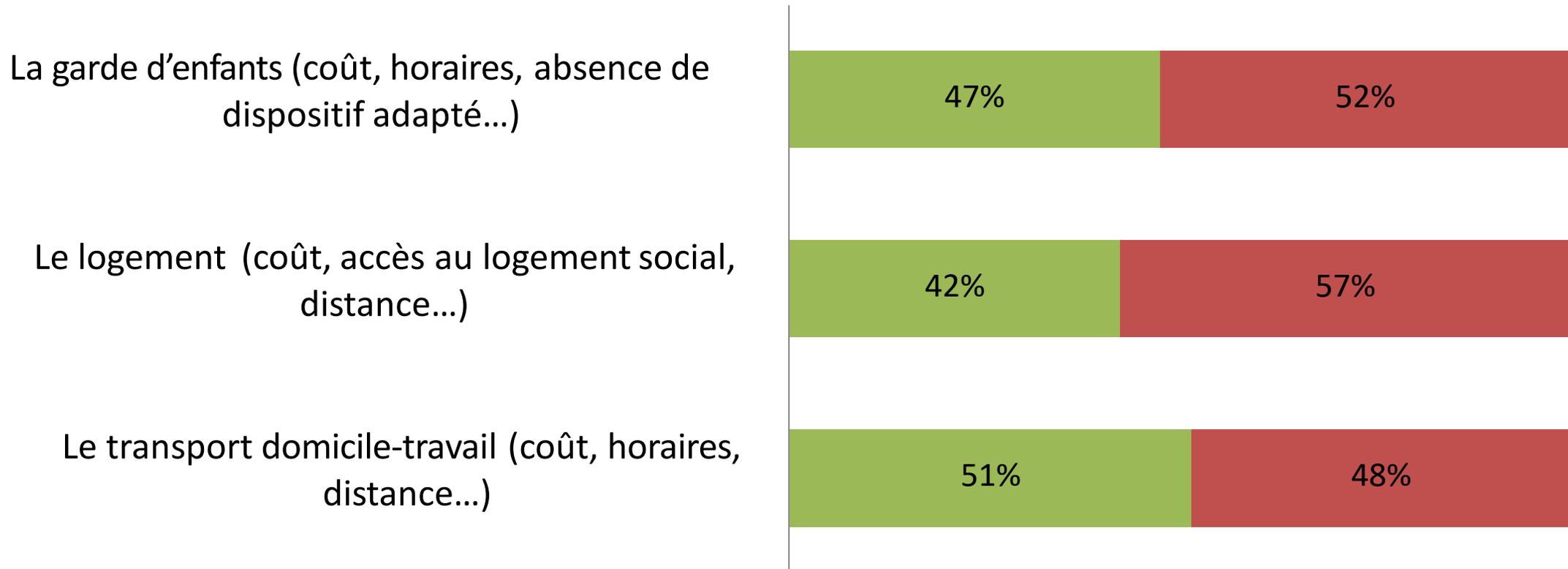
Ceci afin d'identifier les **solutions à travailler avec les collectivités territoriales** pour rendre nos territoires **attractifs** et **fidéliser** les professionnels de santé.

Recensement des besoins mené en juin 2023 auprès des 6 GHT de la région Sud.
Complété par des éléments issus du baromètre social 2022 de l'ANFH.

Enquête régionale 2023 auprès des hospitaliers

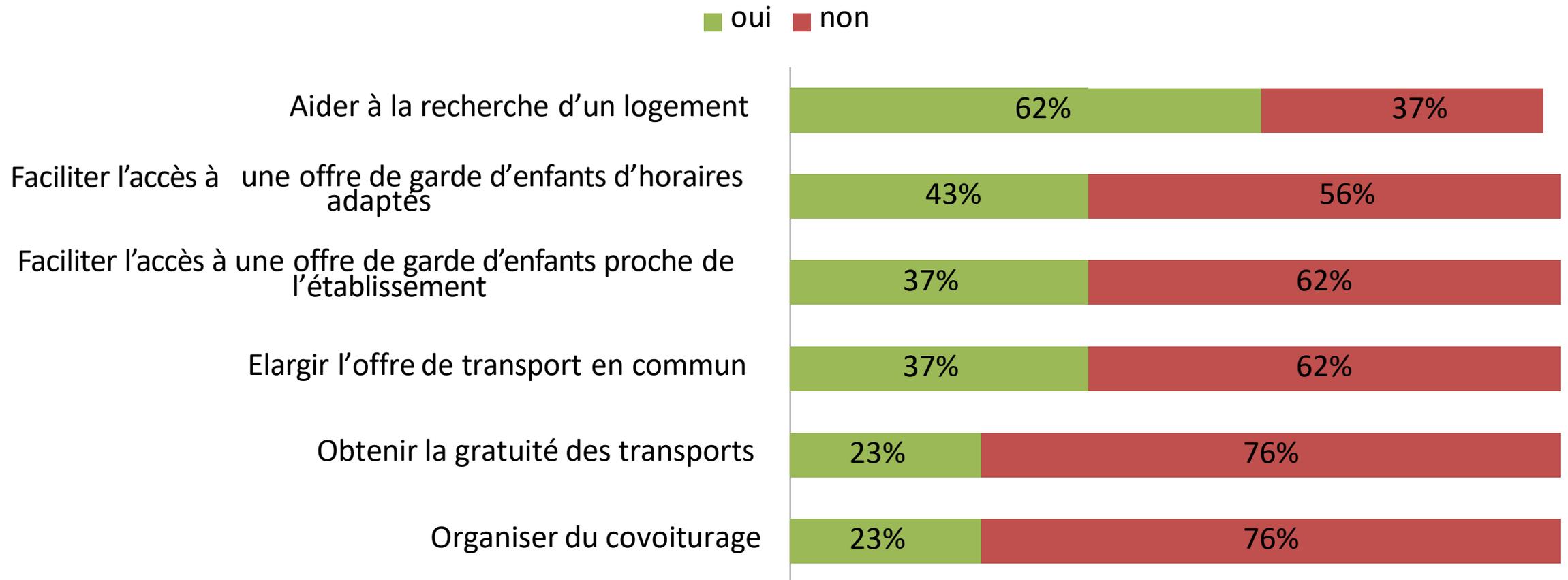
Ces éléments ont-ils représenté pour vous un frein à trouver un emploi ?

■ oui ■ non



Enquête régionale 2023 auprès des hospitaliers

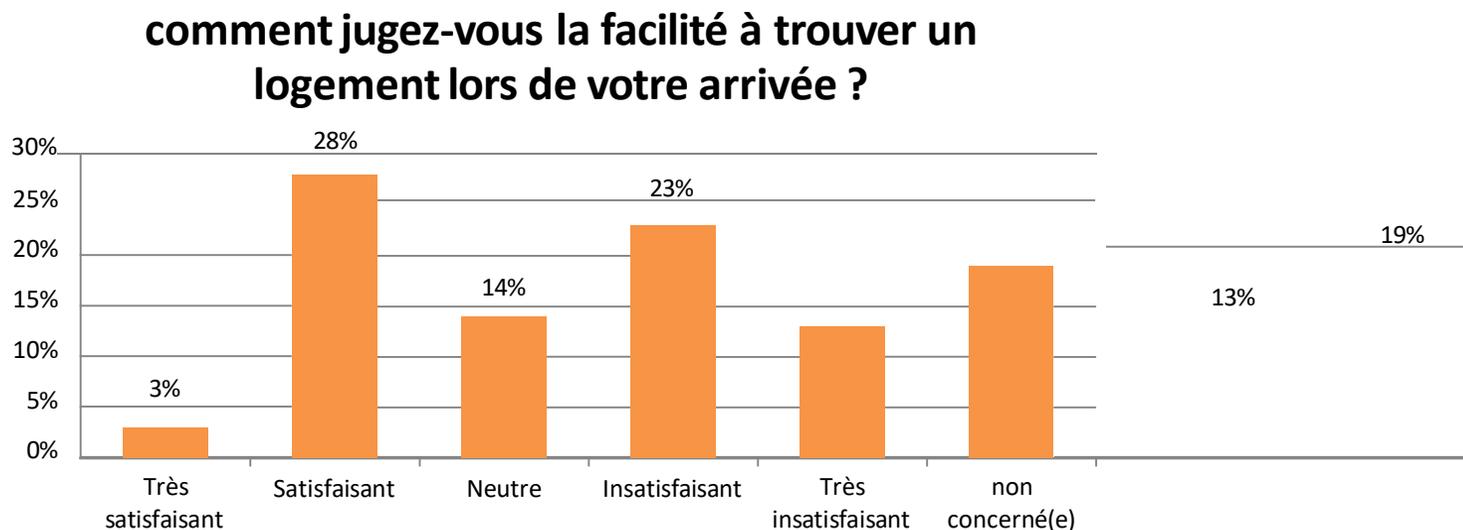
Axes d'amélioration identifiés



Le logement

Le logement est identifié comme un frein à l'installation des professionnels hospitaliers dans la région.

Exemple : dans les Hautes Alpes, 36 % des professionnels ont eu des difficultés à trouver un logement lors de leur arrivée.



Les sujets de mécontentement des professionnels hospitaliers dans l'ensemble de la région concernent : le **manque d'offres de location**, des **locations essentiellement saisonnières** dans les zones touristiques, des **prix trop élevés**, les **difficultés à acquérir** un bien en l'absence de CDI/titularisation.

Le logement

Besoins identifiés :

- **Mieux connaître l'offre immobilière** pour les nouveaux arrivants : certaines municipalités ont un « bureau attractivité » qui donne les « bonnes adresses » pour contacter une agence immobilière, ouvrir un compte bancaire, etc.
- **Mettre en place des partenariats** entre les hôpitaux et les agences immobilières ou les bailleurs sociaux pour :
 - Faciliter la **recherche** de logements
 - Avoir des accords avec les bailleurs sociaux pour **encadrer les prix**
 - Proposer des **logements temporaires** aux nouveaux arrivants
 - Définir des **critères de priorité** pour les hospitaliers
- Développer l'offre de logements disponibles à la **location à l'année**
- Avoir un système de **garant/caution solidaire**
- Etendre le parc de **logements de certains hôpitaux** (à destination de certains professionnels : médecins, mutations, nouveaux arrivants, personnels ayant des difficultés sociales...)

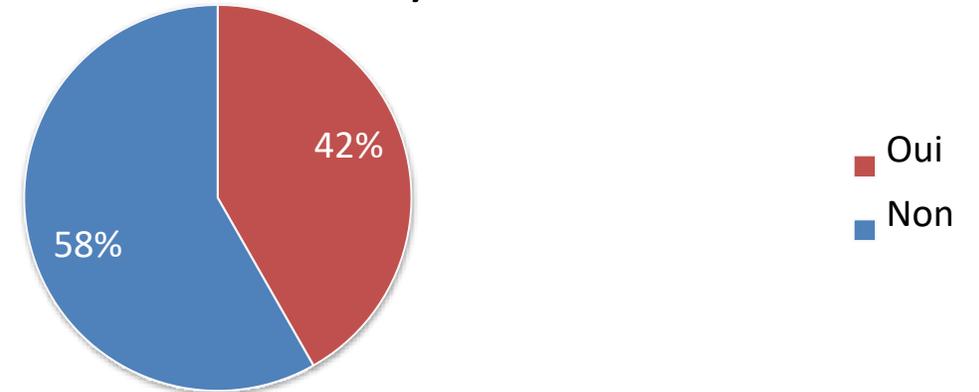
Les transports

Les difficultés pour effectuer les déplacements domicile-travail sont identifiées comme un facteur de mécontentement des professionnels hospitaliers de la région.

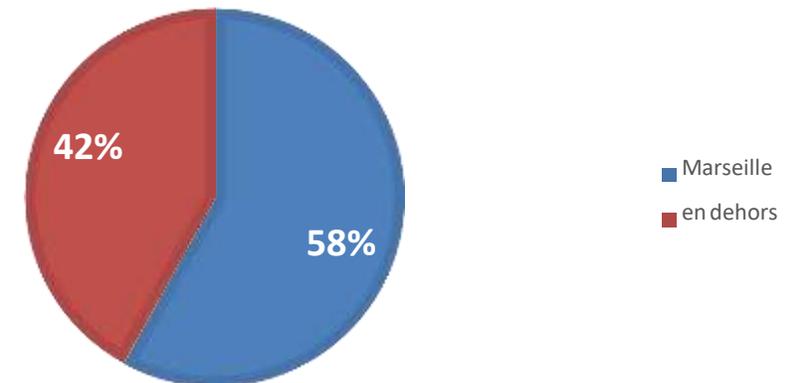
Exemple n°1 : **42%** des professionnels hospitaliers du Vaucluse ont des difficultés à se rendre sur leur lieu de travail

Exemple n°2 : à Marseille pour le CH Edouard Toulouse **42% des effectifs habitent en dehors de Marseille** ...et la liaison de bus est jugée insuffisante.

**Avez-vous des difficultés à vous déplacer ?
(déplacements domicile-travail) - Vaucluse**



**CH EDOUARD TOULOUSE - MARSEILLE
ADRESSE DU DOMICILE**



Les transports en commun

Besoins identifiés:

- **Améliorer la desserte des transports en commun** : discussions à avoir sur :
 - L'adaptation des lignes de bus y compris hors centre ville (exemple ligne Meyreuil/Aix)
 - Les liaisons entre transports en commun (TER...)
 - Les liaisons avec le réseau routier/autoroutier (pour le 04 notamment)
- **Avoir des horaires adaptés** :
 - Horaires décalés pour les soignants
 - Augmenter la **fréquence** de lignes desservant les hôpitaux
- Adapter la **politique tarifaire** : développer des offres préférentielles des transports pour le personnel hospitalier.
- Besoin de **sécurisation** des transports en soirée (dans les Bouches-du-Rhône notamment)

Les transports : voitures

La voiture reste très majoritaire pour certains départements (92% du personnel dans les Hautes Alpes, 96% à Martigues...)

D'où des **besoins en places de stationnement**

- Développer l'offre de stationnement à proximité des hôpitaux (ex : perte 600 places parking à prévoir entre 2024 et 2026 à Timone)
- Travailler sur l'instauration de **tarifs adaptés** dans les parking municipaux

Covoiturage :

- Favoriser le covoiturage via l'utilisation d'une **plateforme** web ou d'une application.
- Créer une **prime de mobilité** pour soutenir le covoiturage

Bornes électriques :

- Favoriser **l'installation de bornes électriques** sur les sites hospitaliers et à proximité
- Participer au **financement** de bornes de charge des véhicules électriques

Les transports : mobilité douce

Vélo

- Développer les **pistes cyclables** connectées aux lignes de transports en commun
- Accompagner l'installation de **parcs à vélos sécurisés**,
- Co-financer l'achat de vélos électriques mis à disposition du personnel
- Avoir des tarifs préférentiels pour les **vélos et trottinettes en partage**

La garde des enfants : les crèches hospitalières

Une offre de crèches hospitalières est présente de manière **contrastée** dans la région.

Exemple dans le GHT 13 : 484 berceaux en crèche hospitalière présents dans le GHT 13, dont 382 à l'APHM (permettant à 52 % des demandes de l'APHM d'être satisfaites.)

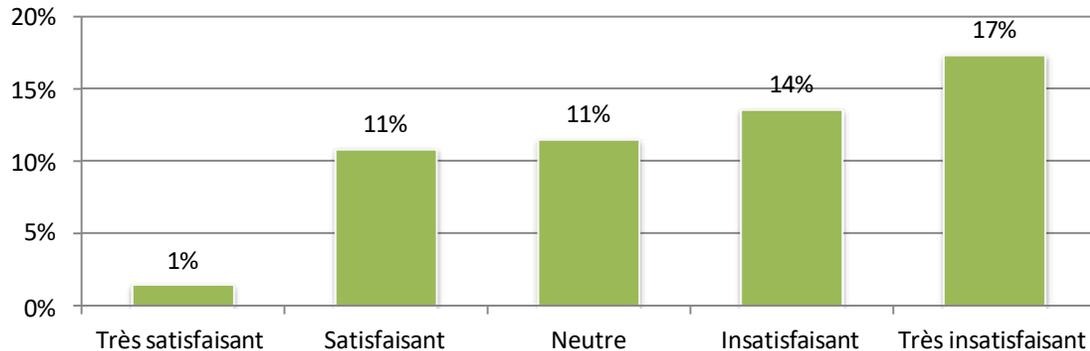
Toutefois, installer ou maintenir une crèche hospitalière représente une charge sociale conséquente pour les hôpitaux dans un contexte budgétaire contraint.

Besoins identifiés pour les crèches hospitalières :

- Création de **nouveaux berceaux** de crèches hospitalières dans certains territoires
- **Besoin de soutien financier** : accompagner les établissements dans le financement des travaux de mise aux normes, de réfection des locaux et de renouvellement du matériel

La garde des enfants : l'offre conventionnelle

Comment jugez-vous la facilité à trouver une place en crèche ou garde d'enfants ?



Un tiers des professionnels hospitaliers avec enfant a eu des difficultés à trouver un mode de garde

Besoins des professionnels hospitaliers actuellement non couverts :

- Besoin de **davantage d'offres de garde** pour les professionnels hospitaliers, notamment en **horaires décalés** (5h30 / 21h) ainsi que WE & jours fériés
- **Faciliter l'accès** aux crèches municipales, aux centres aérés, au périscolaire, en accordant une priorisation aux hospitaliers et une facilitation des modalités d'inscription
- Développer des **partenariats avec les Assistantes maternelles**, ou MAM, qui soient adaptées pour le personnel hospitalier, mettre à disposition des locaux pour installer des Maison d'assistantes Maternelles (MAM)
- Développer les **accords avec les crèches** : berceaux réservés, système de priorisation de places en crèche pour le personnel hospitalier, révision du critère du lieu d'habitation et intégrer le critère lieu de travail

Attractivité et offres du territoire

Besoins en termes d'accès aux loisirs et activités sportives : tarifs préférentiels pour infrastructures et équipements sportifs, forfaits ski... (partenariat avec structures sports et loisirs)

Besoins dans le cadre des missions d'enseignement :

- Augmentation du financement des aides pour les écoles des professionnels hospitaliers (IFSI, IFAS, IFCS...),
- Mise à disposition de logements dédiés aux étudiants,
- Financement pour la réfection des lieux d'enseignement.

Valoriser le territoire et ses initiatives:

- Développer la visibilité des établissements, mener des campagnes de communication conjointes avec les collectivités.
- Développer l'évènementiel en lien avec les acteurs locaux (éducation nationale, conservatoire, journées portes ouvertes, Pôle Emploi...).
- Développer les journées d'accueil des nouveaux arrivants en partenariat avec les collectivités, proposer une pochette avec des offres des collectivités locales (bons de réduction, tickets pour les musées...).